



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 avril 2025

Mise en consultation de la Stratégie nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat : la France se dote d'une politique de l'alimentation et de la nutrition ambitieuse et systémique

Catherine VAUTRIN, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, Annie GENEVARD, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Yannick NEUDER, ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, et Véronique LOUWAGIE, ministre du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Economie sociale et solidaire, mettent en consultation ce jour la Stratégie nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC).

A la suite des propositions de la Convention citoyenne pour le climat, la loi « Climat et résilience » a prévu l'adoption de la SNANC afin de déterminer les orientations de la politique de l'alimentation durable et de la nutrition en s'appuyant sur le Programme national pour l'Alimentation (PNA) et sur le Programme national Nutrition Santé (PNNS).

L'objectif est d'accompagner la transition vers une alimentation moins émettrice de gaz à effet de serre, respectueuse de la santé humaine, davantage protectrice de la biodiversité, favorisant la résilience des systèmes agricoles et des systèmes alimentaires territoriaux et garante de la souveraineté alimentaire.

Afin de répondre aux enjeux sanitaires, environnementaux, sociaux et économiques, actuels et futurs, cette stratégie a été préparée par les ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé et de la Transition écologique et de la Consommation, sur la base des contributions du Conseil national de l'Alimentation, du Haut conseil de la Santé publique, des agences et organismes d'expertise, ainsi que des contributions spontanées de parties prenantes. Les orientations stratégiques de la SNANC seront par la suite déclinées de manière opérationnelle par les prochains PNA 4 et PNNS 5 sur la période 2025-2030.

Cette stratégie nationale s'articule autour de 4 grands axes :

- Assurer une gouvernance coordonnée des politiques en lien avec l'alimentation, la santé et l'environnement à toutes les échelles et agir à celle des territoires ;
- Garantir à tous l'accès à des environnements alimentaires et nutritionnels de qualité et durables ;
- Accompagner les comportements et les régimes alimentaires durables favorables à la santé et à l'environnement ;
- Développer la recherche, l'expertise et l'évaluation pour une transition des systèmes alimentaires.

La stratégie est désormais mise en consultation auprès du Conseil national de l'Alimentation (CNA), du Conseil national de la Transition écologique (CNTE), de la Conférence nationale de Santé (CNS) et du Conseil national des Politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) afin de recueillir les avis de l'ensemble des parties prenantes représentatives. Au regard des enjeux de la SNANC, une consultation du public est également ouverte, pour permettre à chacun de s'exprimer sur les choix de politiques publiques et sur les objectifs associés.

A l'issue de ces consultations, le Gouvernement procédera à l'analyse des contributions du public et des avis des instances consultatives, en publiera une synthèse, et consolidera une version définitive de la SNANC.

La consultation citoyenne est accessible sur le site du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire au lien suivant : <https://agriculture.gouv.fr/consultation-publique-projet-de-strategie-nationale-pour-lalimentation-la-nutrition-et-le-climat>

Pour en savoir plus :

- [Le bilan du PNA3 2019-2024](#) ;
- [Le bilan du PNNS4 2019-2024](#) ;
- [Le Conseil national de l'alimentation \(CNA\)](#) ;
- [Le Conseil national de la transition écologique \(CNTE\)](#) ;
- [La Conférence nationale de santé \(CNS\)](#) ;
- [Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale \(CNLE\)](#).

Contacts presse

Service de Presse de Agnès PANNIER-RUNACHER

Tél : 01 40 81 86 16

presse.apr@ecologie.gouv.fr

Service de presse de Annie GENEVARD

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Yannick NEUDER

Tél : 01 87 05 97 89

sec.presse.sas@sante.gouv.fr

Service de presse de Véronique LOUWAGIE

Tél : 01 53 18 46 94

presse.mdc@cabinets.finances.gouv.fr